
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le 12 juin 2025 à 18 h 00 à la Vieille Gare, Saint-Jérôme

Présences

Membres

Enrico Morand
Amélie Gauthier
Amélie Giroux
Hélène Gauthier
Audrey Trifiro
Magali Noiseux-Laurin
Guillaume Pelletier
Marjorie Nadeau
Gabrielle Sabbagh
Alain Desmarais
Camille Dupuis
Colette D. Lachaine

Invités.es

Jade-Isis Brière-Gaudet
Michel St-Arnaud
Julie Chouinard
Marian Louka
Amélie Plouffe
Ariane Plourde
Denis Désormeaux

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot du président
2. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024
5. Rapport financier 2024-2025
6. Prévisions budgétaires 2025-2026
7. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2025-2026
8. Présentation du rapport d'activités
9. Perspectives 2025-2026
10. Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2024-2025
11. Parole à l'assemblée
12. Élections
 - 12.1 Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection
 - 12.2 Nomination des candidatures
 - 12.3 Présentation du nouveau conseil d'administration
13. Levée de l'assemblée

1. Mot du président

Le président du conseil d'administration, Enrico Morand, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate la régularité de la convocation et l'atteinte du quorum. Il déclare ouverte l'assemblée générale à 18 h 28.

Le président remercie chaleureusement l'auditoire pour sa présence. Il se présente, ayant repris ses fonctions à la présidence du conseil d'administration du CPS Faubourg après une année d'absence, et exprime sa grande satisfaction de constater que le centre se porte à merveille. Grâce à une équipe engagée et professionnelle, le président souligne que plusieurs avancées importantes ont été réalisées au cours des derniers mois. L'équipe a notamment eu le plaisir d'emménager dans de nouveaux locaux, modernes et mieux adaptés à ses besoins. Il mentionne également qu'une offre d'achat pour l'ancienne bâtisse a été acceptée et que la transaction devrait être finalisée au début de l'automne. Sur le plan des conditions de travail, le président rappelle que les représentations locales et provinciales menées au cours des quatre dernières années ont permis d'obtenir un rehaussement substantiel de la subvention à la mission. Ce gain a rendu possible la consolidation de plusieurs postes d'intervenant.e.s ainsi que le renforcement des structures internes. Il précise aussi que le guide des employés est en cours de révision afin d'être mis à jour. Finalement, le président informe que les travaux visant à assurer la conformité à la Loi 25 sont bien entamés et progressent de façon soutenue. Il conclut en saluant le travail remarquable de toute l'équipe et en réitérant sa fierté de contribuer à l'avancement de la mission du CPS Faubourg.

Il termine en remerciant les participants de se joindre à l'assemblée de ce soir.

2. Nomination d'un président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée

Proposition AGA-2025-01

Il est proposé par Alain Desmarais appuyé par Camille Dupuis de nommer Enrico Morand et Hélène Gauthier, respectivement président et secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour tel que proposé.

Proposition AGA-2025-02

Il est proposé par Magali Noiseux-Laurin appuyé par Audrey Trifiro d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du centre prévention suicide Faubourg tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024

Le président entame la lecture à haute voix du procès-verbal et en demande la dispense. Les membres ont reçu le procès-verbal avec l'avis de convocation et l'ordre du jour, par conséquent l'assemblée accepte de ne pas en faire la lecture à haute voix.

Proposition AGA-2025-03

Il est proposé par Gabrielle Sabbagh appuyé par Marjorie Nadeau que la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024 soit dispensée et adoptée tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport financier 2024-2025

Le président d'assemblée invite Monsieur Michel St-Arnaud et Mme Jade-Isis Brière-Gaudet de la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton à présenter le rapport financier 2024-2025 du CPS Faubourg. Monsieur St-Arnaud en fait la présentation, explique les principales fluctuations et confirme que les états financiers sont conformes. Il précise que le rapport est sans réserve et souligne que la santé financière de l'organisme est jugée saine.

Proposition AGA-2025-04

Il est proposé par Alain Desmarais appuyé par Audrey Trifiro d'entériner les états financiers pour l'exercice 2024-2025 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

6. Prévisions budgétaires 2025-2026

Monsieur Guillaume Pelletier, secrétaire-trésorier, dépose et présente les prévisions budgétaires pour 2025-2026. Il informe l'assemblée que l'organisme dépose un budget équilibré de l'ordre de 2 151 951 \$.

Proposition AGA-2025-05

Il est proposé par Magali Noiseux-Laurin appuyé par Amélie Giroux d'adopter les prévisions budgétaires pour 2025-2026 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

7. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2025-2026

Le conseil d'administration ainsi que la directrice générale expriment leur entière satisfaction quant à la rigueur et à l'exhaustivité du travail réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. En conséquence, le président recommande à l'assemblée de reconduire cette firme à titre d'auditeur indépendant, soulignant leur expertise éprouvée et leur parfaite connaissance de l'historique comptable de l'organisme.

Proposition AGA-2025-06

Il est proposé par Alain Desmarais appuyé par Marjorie Nadeau de nommer la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur pour l'exercice financier 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité

8. Présentation du rapport d'activités

Le rapport des activités 2024-2025 a été présenté aux participants par les intervenants présents aux kiosques et décrivant les services offerts par l'organisme : ligne d'intervention, deuil et postvention, post-tentative, formations, activités de financement et projets spéciaux.

La directrice générale commente le rapport d'activités, en mettant en lumière certains points saillants des services offerts :

- Ligne d'intervention : elle souligne qu'une augmentation du nombre d'appels reçus a été observée comparativement à l'année précédente. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette hausse, notamment l'augmentation des effectifs, une meilleure disponibilité des lignes d'intervention, ainsi qu'une demande accrue de la population. Le rayonnement des services du CPS Faubourg, soutenu par la

campagne publicitaire diffusée dans les transports en commun des Laurentides, pourrait également avoir contribué à accroître la visibilité de l'organisme et à rejoindre un plus grand nombre de personnes.

- **Deuil et postvention** : Elle souligne une augmentation du cumulatif des activités de postvention au cours de l'année, témoignant de l'importance croissante accordée à l'accompagnement des milieux touchés par un décès à caractère suicidaire. Cette progression témoigne également de la capacité de l'équipe à intervenir avec efficacité auprès des communautés concernées.
- **Post-tentative** : La directrice générale indique que la notoriété du service de suivi de post-tentative s'accroît, renforçant ainsi son rayonnement et son efficacité auprès des milieux concernés.

La directrice générale conclut en soulignant que, sur le plan de la visibilité et de la présence médiatique, la publication de l'organisme sur les sites web et les pages Facebook de plus d'une quarantaine de municipalités ainsi que de la MRC des Laurentides a permis d'assurer une visibilité appréciable auprès de la population régionale.

9. Perspectives 2025-2026

La directrice générale présente les priorités de développement pour l'année 2025-2026, articulées autour des axes suivants :

- **Rayonnement** : Des efforts soutenus seront déployés afin de faire connaître davantage les services du CPS Faubourg auprès de la population générale et des milieux professionnels. Le déploiement de nouvelles stratégies de communication et de campagnes promotionnelles contribuera à accroître la visibilité de l'organisme dans l'ensemble des Laurentides.
- **Optimisation des installations et infrastructures** : L'organisme entamera la phase 2 d'aménagement des nouveaux locaux, laquelle comprendra notamment l'installation d'un système de climatisation dans les espaces destinés à la clientèle, l'amélioration de la devanture du bâtiment ainsi que la sécurisation des infrastructures informatiques, incluant l'accès aux serveurs.
- **Philanthropie** : Les efforts porteront sur le déploiement d'une stratégie intégrée de communication et d'autofinancement, de même que sur le développement de la fondation du CPS Faubourg. Ces leviers permettront de soutenir la pérennité des services gratuits et d'accroître l'autonomie financière de l'organisation.
- **Loi 25** : La mise en conformité se poursuivra par l'adaptation des procédures internes et la consolidation des pratiques organisationnelles relatives à la protection des renseignements personnels.
- **Métamorphose du kiosque du CPS Faubourg** : Une refonte du matériel promotionnel et de la structure visuelle du kiosque est prévue afin d'optimiser la présentation lors d'événements. Une enveloppe budgétaire a été réservée spécifiquement pour soutenir la réalisation de ce projet.

10. Ratification des actes des administrateurs pour l'exercice 2024-2025

Proposition AGA-2025-07

Il est proposé par Camille Dupuis appuyé par Alain Desmarais que les actes des administrateurs de l'année 2024-2025 soient ratifiés par les membres.

Adoptée à l'unanimité

11. Parole à l'assemblée

Le président de l'assemblée invite l'assemblée à s'exprimer s'il le désire.

La directrice générale informe l'assemblée que ce soir sera souligné les dix (10) années de services d'Hélène Gauthier, coordonnatrice administrative. Elle la remercie de sa fidélité et loyauté et exprime sa reconnaissance au nom du conseil d'administration.

Le président prend la parole et tient à remercier l'ensemble du personnel pour son engagement, sa disponibilité et son ouverture tout au long du processus de relocalisation. Il souligne la qualité de la collaboration et l'esprit d'équipe ayant permis un déménagement harmonieux et souligne que l'engagement démontré a permis d'assurer une transition efficace.

12. Élections

12.1 Nomination du président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection

Proposition AGA-2025-08

Il est proposé par Amélie Giroux appuyé par Marjorie Nadeau qu'Enrico Morand et Hélène Gauthier agiront respectivement à titre de président et de secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité.

12.2 Nomination des candidatures

Le président d'élection rappelle la procédure d'élection. Trois (3) postes d'administrateurs sont en élection cette année.

Il informe l'assemblée que trois (3) candidatures ont été reçues conformément aux modalités prévues, soit celles de madame Colette D. Lachaine, madame Marie-Hélène Ouellette et monsieur Éric Lacasse.

Le président invite madame Lachaine à se présenter. Celle-ci exprime son intérêt à occuper un poste d'administratrice au sein du conseil d'administration.

Il précise que madame Ouellette et monsieur Lacasse n'ont pu être présents à l'assemblée, mais procède à la lecture de leur lettre d'intention, confirmant formellement leur souhait de siéger au conseil d'administration.

Aucune autre candidature n'ayant été soumise, le président d'élection déclare élus par acclamation madame Colette D. Lachaine, madame Marie-Hélène Ouellette et monsieur Éric Lacasse.

Proposition AGA-2025-09

Il est proposé par Marjorie Nadeau appuyé par Amélie Giroux que mesdames Colette D. Lachaine et Marie-Hélène Ouellette ainsi que monsieur Éric Lacasse soient élus à titre d'administrateurs du conseil d'administration du CPS Faubourg.

Adoptée à l'unanimité.

12.3 Présentation du nouveau conseil d'administration

Le président présente le nouveau conseil d'administration à l'assemblée : Enrico Morand, Guillaume Pelletier, Michèle Légaré, Gabrielle Sabbagh, Colette D. Lachaine, Marie-Hélène Ouellette et Éric Lacasse.

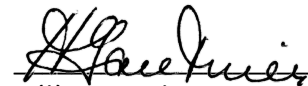
13. Levée de l'assemblée

Proposition AGA-2025-10

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Camille Dupuis appuyé par Magali Noisieux-Laurin de lever la séance à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité.


Enrico Morand
Président


Hélène Gauthier
Secrétaire de l'assemblée